

# Délibération

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire | CFVU

Séance du 06 mai 2025

Délibération n° 043-2025

Point 09

### **Point 09. de l'ordre du jour**

**Cahier des charges de l'appel accompagnement aux services en appui à la formation dans le cadre de l'IdEx volet formation**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg veut, au travers d'un soutien financier ponctuel, prioriser au sein du programme « Pilotage de la formation », des initiatives remontées du terrain. Il s'agit dans un premier temps, d'expérimenter sur un périmètre défini, un appel à candidatures. Ce dispositif a pour objectif l'accompagnement de nouvelles formes d'actions en matière de pédagogie et de formation et/ou venir en appui au développement des axes stratégiques prioritaires de la politique de formation.

Le descriptif de ce dispositif ci-joint expose les principaux critères d'éligibilité ainsi que la procédure d'examen. Les initiatives recueillant un avis favorable pourront être soutenues pour une durée d'un an voire deux ans à compter de l'automne 2025.

A été affectée au sein du programme « Pilotage de la formation » une enveloppe prévisionnelle comprise entre 150 000€ à 200 000€. Par ailleurs, les montants non attribués à ce programme pourraient constituer une enveloppe de réserve pour pouvoir soutenir d'autres initiatives en lien avec la rénovation des pratiques pédagogiques et/ou des dispositifs s'inscrivant dans les orientations stratégiques prioritaires de la politique de la formation, pour l'année universitaire 2025-2026.

#### **Délibération**

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte le **cahier des charges de l'appel accompagnement aux services en appui à la formation dans le cadre de l'IdEx volet Formation**.

### Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	38
Nombre de voix pour	37
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne prend pas part au vote	0

### Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- MIPs

Fait à Strasbourg, le 07 mai 2025

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau

Descriptif du dispositif *Accompagnement et dispositifs de soutien aux services de la formation*

Programmation IdEx Formation 2025 – programme Pilotage de la formation

<b>Principe</b>	A partir des compétences et expertises des services internes, développer de nouvelles formes d'actions pour la pédagogie et la formation et/ou soutenir des initiatives à consolider au sein du programme « Pilotage de la formation » du levier Formation IdEx.
<b>Pilotage</b>	La vice-présidence Formation et la direction générale des services adjointe pour l'appui aux missions.
<b>Périmètre du dispositif</b>	Périmètre restreint pour l'année 2025 aux services listés ci-après (expérimentation): Espace Avenir ; Direction des études et de la scolarité ; Institut de développement et d'innovation pédagogiques ; Service de la Formation continue ; Service des bibliothèques universitaires ; Direction du numérique.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le pilotage interservices pour un accompagnement et une gouvernance multi-niveaux de projets pour la formation et/ou visant la transformation des pratiques pédagogiques et des actions pour la réussite des étudiants à l'échelle de l'établissement ;</li> <li>- Renforcer le mode projet, les expérimentations et les innovations au sein de services d'appui à la formation ;</li> <li>- Mener une réflexion stratégique en articulation avec des projets PIA – France 2030 pour asseoir la stratégie et lancer des actions concertées et coordonnées ;</li> <li>- Réaliser des diagnostics des besoins et un suivi de l'activité et de ses effets.</li> </ul>
<b>Nature et durée du soutien</b>	<p><b>Mise en œuvre effective des initiatives soutenues au plus tard au printemps 2026</b> (lancement possible dès l'automne 2025). Engagement des dépenses avant la date butoir du <b>30 juin 2027</b>. Nécessité de préciser comment l'action se poursuivra, le cas échéant, à l'issue du soutien notamment si le montage comporte des dépenses de personnel.</p> <p><i>Enveloppe prévisionnelle pour l'année 2025 au sein du programme « Pilotage de la formation » de l'ordre de 150k€ à 200k€.</i></p>
<b>Exemples d'effets attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager / impulser une réflexion autour de chantiers prioritaires ou émergents ;</li> <li>- Multiplier les opportunités pour les services de travailler avec différents acteurs en ciblant des thématiques (améliorer la communication autour de l'insertion professionnelle des futurs diplômés etc.) ;</li> <li>- Produire des éléments d'analyse ; état des lieux (anticipation des nouvelles modalités autour de la certification ; politique autour des <i>open badges</i> etc.) ;</li> <li>- Promouvoir des outils et méthodes d'accompagnement adaptés au public visé (par exemple <i>Moodle</i> pour une utilisation plus large) ;</li> <li>- Renforcer le développement professionnel des personnels sur les questions de formation et d'accompagnement du parcours de l'étudiant.</li> </ul>
<b>Points d'attention<sup>1</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Articulation et complémentarité indispensables avec les dispositifs existants dont les grands programmes et les axes stratégiques prioritaires concourant à la stratégie pour la formation ;</li> </ul>

<sup>1</sup> L'inscription de l'action envisagée dans la politique de formation de l'Université est une condition à satisfaire.

Descriptif du dispositif *Accompagnement et dispositifs de soutien aux services de la formation*

Programmation IdEx Formation 2025 – programme Pilotage de la formation

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Inscription dans le cadrage de la feuille de route de l'équipe de vice-présidence Formation ;</li><li>- Articulation avec les dispositifs récurrents (effet de substitution et doublonrage non éligible) ;</li><li>- Typologie des dépenses et faisabilité du montage ;</li><li>- Volet RH : émergence de nouvelles missions support pertinentes sur crédits non pérennes ;</li><li>- Impacts bâtiementaire et/ou numérique.</li></ul>
<b>Modalités et dates clés pour candidater</b>	<p><b>Deux étapes obligatoires pour candidater :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Envoi du formulaire de pré-candidature suivi d'un échange de 15 à 20 minutes devant les membres de la commission ;</li><li>- Pour les projets présélectionnés, envoi de la fiche projet synthétique et annexes obligatoires<sup>2</sup>. Les documents sont à adresser par courriel à Laurence Oberlé (MIPS) selon le calendrier ci-dessous.</li></ul> <p><b>Procédure d'examen des demandes de financement:</b></p> <p>Constitution d'une commission pour évaluer les projets ; en proposer une sélection à partir des critères prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Caractère novateur de la démarche ;</li><li>✓ Caractère transversal des initiatives portées / bénéficiaires ;</li><li>✓ Cohérence globale et l'effet transformant selon le périmètre visé ;</li><li>✓ Pertinence du montage : adéquation avec les moyens envisagés et pistes de pérennisation réalistes.</li></ul> <p><u>Composition de la commission</u> : 2 représentants de la Vice-présidence Formation (Hervé Berville qui préside la commission ; François Masson) ; 3 représentants élus de la CFVU (Bruno Trescher ; Caroline Carlot-Schmitt et Estelle Steck) ; le DGSA (Christophe De Casteljau) et la directrice de la Mission prospective et stratégie – MIPS (Audrey Kost). Laurence Oberlé - MIPS (rapporteur).</p> <p><b>Calendrier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● <b>6 mai 2025</b> : présentation du descriptif du dispositif à la CFVU et sollicitation de représentant.es élu.es de la CFVU pour siéger à la commission;</li><li>● <b>Jeudi 12 juin 2025</b> : envoi du formulaire de pré-candidature;</li><li>● <b>Jeudi 3 juillet après-midi (voire vendredi 4 juillet matin)</b> : présentation par les candidat.es des actions envisagées devant la commission et présélection des initiatives après échanges avec la commission;</li><li>● <b>Vendredi 5 septembre 2025</b> : envoi de la fiche projet et des annexes obligatoires;</li><li>● <b>De mi à fin septembre</b> : deuxième réunion de la commission pour examiner les projets ; émettre un avis et en proposer une sélection ;</li><li>● <b>Fin septembre ou octobre</b> : sélection des projets et communication des résultats à la CFVU.</li></ul>

<sup>2</sup> Annexes obligatoires : lettre d'engagement du responsable de la structure porteuse. Selon la nature du dispositif : lettre.s de soutien des structures co-porteuses ou partenaires ; devis en €TTC; ébauche de fiche de poste ; exemples de configurations envisagées dans le cas de l'aménagement d'un espace.